

Salarié.e.s de l'AG PRO PME: Relevons la tête !

Montreuil, le 02/07/2019

Édito

Depuis le début mai, se tient à Paris le procès des Dirigeants qui étaient à la tête de France Telecom entre 2007 et 2010, rebaptisé Orange, et qui avait mis en place le plan ACT et NEXT. Le but de ces plans était de pousser hors de l'entreprise 22000 personnes. Le PDG de l'époque avait dit : « il faut qu'ils partent, que ce soit par la fenêtre ou par la porte, mais il faut qu'ils partent ! » 80 de nos collègues se sont donnés la mort et seulement quelques familles ont osé poursuivre l'entreprise, la CGT s'est portée partie civile dans ce dossier. Face à cette situation inédite, des milliers de salarié.e.s sur tous les sites sortaient et se rassemblaient devant les bâtiments de France Télécom pendant plusieurs jours sur tout le territoire. Cette mobilisation a obligé la Direction à se mettre autour de la table pour négocier. Nous avons obtenu l'embauche de 4500 personnes et nous avons pu négocier des accords sur l'équilibre vie professionnelle/vie privée, avec la création de crèche à Lyon, et à Bordeaux, le droit à la déconnexion pour toutes et tous à 18H00, des ASA familiaux supplémentaires, des accords sur les conditions de travail, notamment les 10 mn de pause toutes les deux heures, et le temps de connexion et de déconnexion pris sur le temps de travail pour tous les services, les expérimentations des projets avec l'obligation de ficeler complètement les projets de restructurations avant de les déployer et tant d'autres choses qui aujourd'hui ne sont plus appliquées par la Direction.

La CGT n'a de cesse de se battre pour continuer à les faire appliquer et les améliorer pour répondre aux besoins du personnel. Les salarié.e.s doivent se mêler de leur futur. Ensemble nous pouvons gagner des emplois, des meilleurs salaires, de meilleures conditions de travail.

Réclamation Marseille

Le 19 mars, la CGT a déposé un préavis de grève local en demandant des emplois supplémentaires dans ce service ainsi que le remplacement du soutien métier. Lors de la négociation du préavis de grève, nous avons obtenu le recrutement de deux personnes, ainsi que d'un soutien.



Fusion des régions pour les Unités AGPRO ET PME

Nous étions en avance sur les autres, les AGPRO PME ont fusionné et nous voilà sur un périmètre qui est immense ! Les premiers à avoir subi les conséquences de ses fusions sont les cadres et les services transverses. Aujourd'hui, on profite des fusions pour revoir le modèle de vente au 3001 au flux porteurs, l'organisation des ADCP qui depuis deux ans avec Compliance, Novagile, etc.. ont vu leurs conditions de travail s'aggraver considérablement. La Direction nous présente depuis plusieurs années une multitude de dossiers de restructurations, mais nous disent qu'ils ne sont pas aboutis et qu'ils ne peuvent pas nous donner plus d'explications, et surtout nous empêchent de mesurer l'incidence sur les conditions de travail et les risques sur la santé des salarié.e.s. D'ici 2023, les effectifs vont diminuer de 25% au niveau des agro pme. Tous les jours, nous constatons que le départ de notre travail à la sous-traitance n'est pas la solution. Par manque de formation, les salarié.e.s de la sous-traitance ne peuvent pas tout traiter et les dossiers nous reviennent. Agissons ensemble pour nous réapproprier notre travail et nos emplois, en intégrant les salarié.e.s de la sous-traitance dans notre entreprise. Ils auront ainsi les mêmes salaires, la même convention collective et nous ne serons plus en concurrence !

Modèle commercial 2020 AG PRO/PME Un projet flou, créateur de risques psycho-sociaux.

Une direction pro pme sourde à toutes les remontées des salariés, des IRP, des CHSCT.....

La direction Pro PME a présenté un document de projet du modèle commercial 2020. Ce projet flou complexe et incomplet a plus inquiété les salariés sur leur avenir que de les rassurer. La direction présente la future organisation des ventes axée sur les clients et non sur les salariés.

Cette organisation occulte les fiches métiers, les compétences, les effectifs. Sans parler du non-respect des IRP et notamment du CHSCT. En effet, la direction a présenté ce projet directement aux salariés sans en informer en amont les CHSCT.

À ce projet, s'ajoute l'inquiétude des salariés sur les différents projets immobiliers nationaux. Les salariés ne retrouvent pas tous dans ce modèle, certains sont perdus et s'inquiètent pour leur devenir. Cette forme de communication est ni fait ni à faire, car elle engendre des risques psycho-sociaux qui peuvent être facilement évités en respectant les instances représentatives du personnel comme les CHSCT.

La CGT exige la prise en compte de ses propositions dans l'ensemble des IRP, sur les projets de restructurations avant d'inquiéter les salariés en présentant des projets non aboutis. La CGT demande que chaque salarié Pro Pme retrouve sa place dans ce nouveau projet.

Restitution de l'enquête Stress 2019

Le 5 avril, les 1ers résultats de l'enquête 2019 sur le stress dans le Groupe Orange France ont été restitués au Comité National de Prévention du Stress (CNPS). Le 24 mai s'est tenue la restitution par établissement et notamment Pro/Pme.

36754 salariés ont répondu sur les 87041 retenus dans le périmètre, soit un taux de réponse de 42 % contre 50% en 2016 (pour pro/pme 42%). Cette baisse s'explique par la période mal choisie, et la juxtaposition des différentes enquêtes (baromètre social).

Nous avons constaté que Pro/Pme est à chaque fois dans le « top 3 » des entités les plus en souffrance (parfois première hélas, mais souvent deuxième derrière les AD). Voici quelques faits importants de cette enquête :

- L'intensité du travail est plus importante à Pro/Pme que dans le groupe Orange (-10 points pour les Pro/Pme contre -3 orange).
- L'autonomie au travail est moins bonne que la moyenne du groupe (13 points pour Pro/Pme contre 20 à Orange)
- Les conflits de valeur sont aussi plus importants que le groupe (Pro/Pme 26 contre 31 pour Orange)
- La sécurité socio-économique s'est fortement dégradée depuis 2016 (scores Pro/Pme :-11, et Orange:-4points).

Les salariés estiment que les évolutions/réorganisations en cours vont changer fondamentalement leur travail (Pro/Pme : 64%, Orange:58%), De plus, leur avis n'est pas réellement pris en compte (Pro/Pme : 54%/Orange: 49%)

Les indicateurs en matière de santé au travail y sont moins bons que la moyenne depuis 2012, et se dégradent encore en 2019:

| | |
|----------------------------------|----------------------------------|
| Échelle niveau de stress | Pro/Pme:6,4 / Orange:6,0. |
| Échelle niveau de fatigue | Pro/Pme:6,6 / Orange:6,2. |

Malgré les multiples alertes de la CGT, cette nouvelle enquête ne fait que confirmer ce que dénoncent la CGT depuis plusieurs mois, voire années, à tous les niveaux de l'entreprise, ainsi que les rapports des Médecins du Travail concernant la demande psychologique liée à la surcharge de travail. Une dégradation importante de cet item relève encore une fois la souffrance des salariés face à l'entreprise qui en demande toujours plus, sans donner les moyens nécessaires pour mener à bien les tâches qui leur sont demandées.

La CGT exige de véritables plans de préventions afin d'améliorer les conditions de travail des salariés. La CGT ne peut pas envisager un plan national sans une déclinaison en local à tous les niveaux pour que cette enquête ne puisse être suivie et utilisée sur le long terme.



Pour que mon travail compte,
je vote CGT

ELECTION CSE ORANGE du 19 au 21 novembre 2019

